

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	10
Votants	12

L'an deux mille onze ;

Le 4 Avril à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 30/03/2011

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – AUDIBERT – BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL – LACROIX

REPRESENTES : Mr HEURA par Mr ESCRIOU – Mr YACOUB par Mr TORNATORE

ABSENTES : Mmes BEUCHE, DE LA ROCCA et ROBERT

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Extension du réseau d'eaux pluviales – Canal route des Ribes
Approbation du projet – demande de subventions

Le Maire,
Expose la nécessité de procéder à des travaux d'extension du réseau d'eaux pluviales au niveau de la route des Ribes. Indique que le réseau sera implanté sur le côté de la voie et sera réalisé à ciel ouvert en demi-buse de Ø 300 en béton posé sur un lit de béton. Le réseau sera raccordé en amont sur le canal longeant la RD 2209 et en aval sur le vallon. Informe que le coût prévisionnel des travaux établi par le maître d'œuvre s'élève à 43 134 € HT

Propose le plan de financement suivant :

Travaux	43 134.00 € HT	51 588.26 € TTC
Maîtrise d'œuvre	3 364.45 € HT	4 023.88 € TTC
Insertion et divers	948.55 € HT	1 134.47 € TTC
Coût total prévisionnel	47 447.00 € HT	56 746.61 € TTC

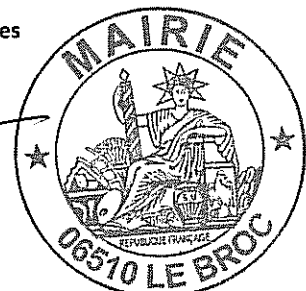
- Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le maire entendu,
- approuve et arrête le projet tel qu'il est défini dans l'Avant Projet Sommaire
 - autorise Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subvention au taux maximum, au Conseil Général
 - approuve le plan de financement de l'opération comme suit :

Organismes sollicités	Montants estimés HT
Conseil général 06	18.978.80 €
Fonds propres	28.468.20 €
Total opération HT	47.447.00 €

- s'engage à inscrire les crédits au budget communal 2011, section d'investissement

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,
Emile TORNATORE



- Et ce par :
- Voix pour : 12
 - Voix contre : 0
 - Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 06/04/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 06/04/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication